



Coordination des syndicats CGT Michelin

Maison du Peuple
Place de la Liberté
63000 Clermont-Ferrand
Tél: 04 73 36 07 71 Mail: cgt.michelin@wanadoo.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

LES SALAIRES DE MICHELIN AU DESSOUS DU SMIC ?

A partir du premier mai prochain, le SMIC horaire passera de 11,27 euros brut à 11,52 euros, soit 1747,20€ brut par mois, contre 1709,28€ précédemment, ce qui correspond à une hausse d'environ 4% CETTE année.

Chez Michelin, les conséquences sont énormes: **les minimas garantis passent au dessous du SIMC jusqu'au coefficient 195 (statut d'un agent professionnel!).**

Dans la branche du caoutchouc, le coefficient d'entrée –celui qui doit être, au minimum, égal au SMIC- est le 130. Chez Michelin, on embauche au minimum au coefficient 165, donc, il ne devrait pas y avoir de problèmes (selon la direction). Pourtant, au fil des ans, la CGT a toujours contesté cette pratique qui, en fait, rabaisse le coefficient 165 au niveau du 130, et paupérise les salariés les plus fragiles.

Aujourd'hui, les faits nous donnent raison: les minimas de Michelin sont au dessous du SMIC jusqu'au coefficient 195!

Aussi, la CGT le répète encore une fois: dans le contexte actuel d'inflation historique, avec + 13% dans les grandes surfaces selon Franceinfo, plus de 15% sur les biens de consommation courants selon l'IRI, avec +20% pour les surgelés, 17% sur les produits frais, **il est urgent de soutenir le pouvoir d'achat des français!**

Michelin est encore bénéficiaire cette année : 2 milliards. Il est temps de redistribuer ce bénéfice en priorité aux salariés et non aux actionnaires.

La politique salariale de Michelin, en refusant d'agir sur les salaires, participe à la déconstruction de notre système social, de nos services publics, de notre système de retraite par la baisse des cotisations qu'elle engendre.

Le combat pour les salaires est indissociable du combat pour les retraites!

Le mécontentement se fait entendre aujourd'hui: sur plusieurs sites, les salariés désabusés se sont mis en grève comme au Puy, Bourges ou Cholet.

La direction et les organisations syndicales doivent impérativement se mettre autour de la table des négociations et travailler à valoriser le travail des salariés par des augmentations décentes.

La « smicardisation » des emplois qualifiés est inacceptable

La CGT Michelin exige la reprise immédiate des N.A.O.!

Pour la CGT:
José Arrieta
Délégué syndical central
07 86 56 46 55